

FICHE TECHNIQUE



Équipe de tournée

Administrateur : William Trojan - 06 16 23 94 74 - will.trojan@yahoo.fr

Régisseur Général : Yann Le Magorec - 06 73 95 98 26 - lemagorec@orange.fr

1 - DUREE DU SPECTACLE

Le spectacle se déroulera en une partie d'1 heure 30 minutes.

2 - MATERIEL FOURNI PAR L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR fournira :

- L'alimentation électrique
- Le matériel scénique
- Le matériel de sonorisation
- Le matériel d'éclairage scénique
- Le personnel qualifié pour le montage, les réglages, l'exploitation et la maintenance

L'ORGANISATEUR s'engage à fournir le matériel qui lui est demandé dans toutes les clauses de ce contrat technique.

3 - SCENE ET SALLE

- Heure d'arrivée Décor: **Représentation Soirée : 10h00 / Représentation Matinée : 7h00**

Scène à fournir par l'ORGANISATEUR à 09 heures le jour de la représentation :

Ouverture :08 m minimum

Profondeur :06 m minimum

Hauteur disponible sous perches ou obstacles : 04 m minimum

4 - MATERIEL SCENIQUE A FOURNIR PAR L'ORGANISATEUR

L'ORGANISATEUR fournira :

- Une boîte noire avec un rideau de scène et un rideau de fond de scène noir.
- Deux tables, chaises et miroirs et éclairage en coulisses.
- Loges ou espaces de changement rapide à proximité de la scène Jardin et Cour avec tables, chaises et miroirs et éclairage.

5 - ALIMENTATION ELECTRIQUE

L'ORGANISATEUR fournira l'alimentation électrique protégée par un disjoncteur différentiel conforme à la réglementation et nécessaire au bon fonctionnement de tous les appareils.

Prévoir 6 circuits direct PC 16 - 220 V au plateau : 3 à Jardin, 3 à Cour.

6 - SONORISATION

L'ORGANISATEUR fournira l'intégralité du système de sonorisation nécessaire à une perception acoustique de qualité.

Ce système devra être monté, câblé et prêt à régler avant notre arrivée.

A - F.O.H :

Puissance : adaptée au lieu avec delays si nécessaire (balcons, grande salle...). Le système sera homogène en pression et en couverture dans toute la salle.

- 1 x Console son Numérique.
- 1 x Lecteur CD auto-ready.

B - PATCH LIST, MICS & STANDS :

- Micros d'ambiance situés en nez de scène pour reprise comédiens. Si la salle est très grande.

C – MONITORS :

- Prévoir deux retours Jardin – Cour.

D- INTERCOM :

- Intercom régie, plateau jardin et plateau cour.

7 - ECLAIRAGE SCENIQUE

L'ORGANISATEUR fournira la totalité du système d'éclairage scénique selon les plans joints.

- 1 jeux d'orgue (type Congo)

Ce système devra être monté, câblé et prêt à régler avant notre arrivée.

Référence Gélamines LeeFilter à fournir par L'ORGANISATEUR.

La liste du matériel lumière à fournir par L'ORGANISATEUR conformément au plan feux, les indications de montage et de câblage, le plan de gélamines, l'implantation des perches sont fournis et détaillés dans les documents fournis en annexe.

Prévoir un bon éclairage coulisses qui permet les changements rapides car tous les changements de costumes se font au plateau.

Emplacement de la régie lumière : la régie lumière sera à côté de la console son, **en salle de préférence.**

8 - DECOR



LE PRODUCTEUR fournira la totalité du décor.

Ce décor sera installé le jour même de la représentation .

Attention : hauteur du décor une fois mis en place = 3,30 m. Merci de revenir vers le régisseur général si problème.

L'ORGANISATEUR devra prévoir de la signalétique (Barnier de couleurs, gaffeur blanc) pour réaliser le marquage du décor et des accès entrée et sortie des comédiens.

A fournir également : 10 pains fendus de 20 kilogrammes chacun + frises et pendrillons pour cadrer le décor + 6 pinces à rideau.

9 - PERSONNEL

L'ORGANISATEUR mettra à disposition le personnel suivant :

- **Un régisseur représentant l'ORGANISATEUR**, responsable de l'équipe de L'ORGANISATEUR.
- **Un technicien lumière** connaissant parfaitement l'installation du lieu et l'encodage de la console.
- **Un technicien son** accueil façade connaissant parfaitement l'installation du lieu.
- **4 techniciens plateau** équipés et outillés pour aider au déchargement, à la mise en place et au rechargement du décor.
- **1 repasseuse** équipée d'une table et d'un fer à repasser (temps estimé 1h00)

10 - LOGES

Prévoir des loges pour 4 comédiens en fonction de votre infrastructure.

IMPORTANT : L'accès aux loges et à la scène ne devra pas être visible du public.

11 – CATERING

Catering à votre convenance. (**attention 1 comédien végétarien**)

12 - STATIONNEMENT

L'ORGANISATEUR prévoira à proximité de l'accès loges les emplacements de stationnement gratuits et autorisés pour **un camion 20 m3** et **un van** le jour du spectacle.

13 - CHAUFFAGE

L'ORGANISATEUR veillera à ce que le lieu du spectacle soit chauffé en fonction des températures extérieures. Le système de chauffage devra être silencieux ou coupé durant le spectacle.

14 – CONTROLE DES LUMIERES DU LIEU

La lumière du lieu doit être contrôlable depuis la régie lumière.

Si nécessaire, l'ORGANISATEUR prévoira une liaison interphonique entre le régisseur général de « Ma Belle Mère et Moi 9 mois Après » et l'endroit des commandes de la lumière du lieu.

La salle doit être occultée totalement de toute lumière extérieure, le spectacle ne pourra avoir lieu sans le noir complet, excepté le balisage de sécurité lumineux minimum exigé par la réglementation.

15 - DIVERS

L'ORGANISATEUR mettra à la disposition du régisseur général de « Ma Belle Mère et Moi 9 mois Après » qui les restituera à son départ du lieu :

- 4 serviettes de toilette propres.
- 4 draps de bain.
- Un fer à repasser et une table à repasser.

Plan Lumière

The floor plan shows a rectangular area with a grid of tables and chairs. The tables are numbered 1-32, and the chairs are numbered 1-14. A central aisle is labeled 'Grada (suspension x3)'. A large table is labeled 'Table Accessoires'. A note indicates 'En fonction du lieu' (depending on the location).

Plan de feu
V2.0
10/08/17

Conception Lumière

Mathieu Le Cuffec
06.76.36.18.72
mathieu.lecuffec@gmail.com

Légende :



PC 1kW x 29

Découpe 614 x 2



PC 2kW x 4



PAR 64 CP62 x 11

✦ *Direct Décor*

★ *Gradué Décor*

Réf Gélatine : Lee Filter



Le progrès, une passion à partager

LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALABLE 5 ANS à compter du 12 novembre 2013

N° P117514 - DE/1

et annexe de 4 pages

Matériau présenté par : KETY PEINTURES S.A.S
Rue des Entrepreneurs
ZA de la Forêt
45210 FONTENAY SUR LOING

Marque commerciale : KETCRYL AF

Description sommaire :

Composition globale : Peinture à base de liant en émulsion, de charges et d'additifs.

Application : Peinture en émulsion appliquée sur support bois.

Masse : (500) g/m² en deux couches

Epaisseur : (350) µm sec

Coloris : Divers

Rapport d'essais : N° P117514 - DE/1 du 12 novembre 2013

Nature des essais : Essai par rayonnement.

Classement :

M1

**APPLIQUÉ SUR PANNEAU DE PARTICULES DE BOIS AGGLOMÉRÉES
M1 DE 16 mm**

VALABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512 : 1986) : NON LIMITÉE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P117514 - DE/1 annexé.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L. 115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui **comporte 5 pages**.

Trappes, le 12 novembre 2013



La Responsable de l'essai

Emilie DENIAU



Accréditation
N° 1-0606
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP